



Aide mémoire à l'attention de mes étudiants

Fiche pratique publié le 24/09/2015, vu 1667 fois, Auteur : [Valentin GUISLAIN](#)

Petite pique de rappel pour mes étudiants (3e année de Licence, droit du travail) : voici les points que vous devez systématiquement avoir à l'esprit au long de votre cursus universitaire. Ce plan constituera la trame la première séance de TD.

TRAVAUX DIRIGÉS – DROIT DU TRAVAIL

AIDE MÉMOIRE

La présente note, extrêmement synthétique, a pour seule finalité d'appuyer sur les éléments clés qui seront exposés aux étudiants lors de la première séance de travaux dirigés. Elle respecte tant que faire se peut les standards des devoirs juridiques (forme binaire, complémentarité ou dualité des idées exprimées...).

Ce plan constitue la trame la première séance de TD.

I. L'acquisition du savoir

1. Apprendre le droit du travail

- La base : le cours magistral (actualisé) est le minimum requis
- Les compléments : les ressources documentaires enrichissent vos devoirs : *Semaine sociale Lamy* ; *Jurisprudence sociale Lamy* ; *Droit social : Revue de droit du travail...*

2. Comprendre le droit du travail

- L'approche spéciale : le droit du travail n'est qu'une branche du droit des obligations
- La compréhension globale : la matière est fortement influencée par le droit européen (UE et Cons.E) et a tout intérêt à être comprise par référence à d'autres matières que le droit : histoire ; philosophie ; économie ; science politique...

II. La restitution du savoir

A) Rappels méthodologiques : règles générales

- Le raisonnement juridique :
- *Le fond du raisonnement* : les méthodes classiques de raisonnement juridique doivent être connues et maîtrisées

- *La forme du raisonnement* : le respect de la structure binaire est indispensable dans tous les exercices, à l'exception du cas pratique
- Le devoir juridique :
- *L'importance de la rigueur dans le choix (et la rédaction) des mots*
- *Les formes du devoir juridique* : l'art de l'introduction et du titre juridique

B) Rappels méthodologiques : règles spéciales

- Méthode du cas pratique :
- Rappel des faits (qualification juridique)
- Application du « syllogisme juridique »
- Méthode du commentaire :
- Réaliser une fiche d'arrêt de la décision commentée
- Identifier la question posée et questionner sa réponse
- Méthode de la dissertation :
- Dégager du sujet donné une problématique
- Comprendre que le cours sert le devoir, mais que le devoir n'est pas le cours